



## Conseil d'Administration Extraordinaire du 16 mars 2022

### Membres présents

Alain COSTA, Président  
Laëtitia ARTUS, Membre CA  
Mélanie BOFILL, Membre CA  
Cécile BURBLIS, Membre CA  
Cathy CALVET, Vice Présidente  
M-France DOMERG, Secrétaire Générale Adjointe  
Laurent DUCROS, Membre CA  
M-Ange GARCIA, Membre CA  
Nathalie GARNIA, Membre CA  
Philippe LEFEVBRE, Vice Président  
Sylvie LIENARD, Trésorière  
Thierry LOPEZ, Membre CA  
Chantal MEROU, Membre CA  
Henri PIPO, Membre CA

### Membres absents

Fabienne VALLS, Secrétaire Générale  
excusée (procuration Alain COSTA)

Le président nous informe que nous sommes hors réglementation pour ce qui concerne les prestations fournies par les sociétés SODEXO et EDENRED depuis 2013, cette dernière ayant saisi M. LE FOUILLER car la loi impose un marché à hauteur de 40 000 €, la limite pour le Département étant de 15 000 €

- Chèques domicile 25 566,45 €
- Rentrée SCOLAIRE 127 262,30 €
- CESU garde enfants – 6 ans 61 487,66 €
- Noël 13/16 ans : 39 110,40 €
- Noël adhérent : 110 036,80 €
- HELFRICH : jouets enfants jusqu'à 12 ans et confiseries 42 255,49.

Soit un total de :

- 372 333,75 € pour SODEXO
- 111 510,00 € pour EDENRED

En aucune façon, le commissaire aux comptes chargé de valider nos finances ne nous a mis en garde ni informés de cette obligation vis à vis de la loi.

Il convient donc de régulariser cette situation ; cependant nous n'avons pas de logiciel ni la formation adéquate pour ce faire.

7 Le service des marchés du Conseil Départemental dont nous nous sommes rapprochés nous a fourni de la documentation mais ne peut nous venir en aide en raison d'une surcharge de travail et d'un manque de personnel.

Nous avons mis en place une commission marchés ou/et achats :

Sylvie LIENARD, Chantal MEROU, Thierry LOPEZ, Philippe LEFBVRE, Laëtitia ARTUS, Cathy CALVER, Nathalie GARNIER

A chaque séance, sur saisine du Président,

- choix de l'expert si nécessaire,
- établir un cahier des charges pour chaque prestation (chantal MEROU, Laëtitia ARTUS)
- écriture règlement interne pour les achats
- un secrétaire sera nommé et une fiche d'émargement établie.

Une des solutions envisagée serait de saisir un avocat en droit public.

Dans l'immédiat Alain COSTA, Cathy CALVET et Chantal MEROU vont prendre rendez-vous avec Alain PORTEILS et M. BRUN (expert comptable) ainsi que M. LE FOUILLET afin de lui rendre compte des dispositions dont nous avons décidé afin de régulariser cette situation suite à sa mise en garde.

#### Partenariat UDSIS

le 22 mars Alain COSTA signera une convention avec l'UDSIS afin d'obtenir des tarifs préférentiels concernant les centre du PUIGMAL, des ANGLES du site de la RAHO (voile) et SAINT-CYPRIEN (équitation et nautique).


- Tournée prestations : 17/03
- AG fin juin

Alain COSTA



PRESIDENT

M-France DOMERG



SECRETARE GENERALE ADJOINTE  
Secrétaire de Séance